

\$1.25

On confectionnera durant ce mois des Robes dans tous les goûts pour

\$1.25

THERIAULT & LA FLAMME

Maison de Gants de Paris

73 Rue Sparks.

RIEL ET LE CLERGE

DEUXIEME LETTRE

Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous envoyer cette correspondance et de vous aider à faire le bien que vous vous proposez par la publication de votre estimable journal.

Mais je dois dire ici que quelques mois avant la rébellion Charles Nolin s'était séparé de Riel et travaillait contre lui.

Depuis son arrivée dans ce district, on verra Riel faire beaucoup de politesses et de bassesses aux RR. Pères, étudiants leurs caractères et se faufler parmi eux par une dissimulation constante.

Malgré son habileté pour se cacher, sa doctrine protestante et rationaliste et la haine qu'il cachait dans son cœur se faisaient jour malgré tout, mais il savait toujours s'excuser, s'humilier et revenir sur ses pas.

Plusieurs Métis avaient promis de ne jamais tirer sur les soldats du gouvernement et plusieurs même avaient eu le courage de déposer leurs armes.

Riel doit porter toute la responsabilité de cette rébellion, c'est à lui seul que l'on doit attribuer tous les malheurs passés et à venir, suites nécessaires des troubles qui nous ont fait la t souffrir.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield. 3 juin

dans une entrevue qu'il eut avec lui à la Rivière Rouge, dans l'été de 1883. Ce Neault, une fois arrivé dans la Saskatchewan, n'a eu rien de plus pressé, de concert avec Nolin, Maxime Lépine et Gabriel Dumont que de réunir la première assemblée qui donna naissance au mouvement politique dont Riel venait d'être l'âme.

Mais je dois dire ici que quelques mois avant la rébellion Charles Nolin s'était séparé de Riel et travaillait contre lui.

Depuis son arrivée dans ce district, on verra Riel faire beaucoup de politesses et de bassesses aux RR. Pères, étudiants leurs caractères et se faufler parmi eux par une dissimulation constante.

Malgré son habileté pour se cacher, sa doctrine protestante et rationaliste et la haine qu'il cachait dans son cœur se faisaient jour malgré tout, mais il savait toujours s'excuser, s'humilier et revenir sur ses pas.

Plusieurs Métis avaient promis de ne jamais tirer sur les soldats du gouvernement et plusieurs même avaient eu le courage de déposer leurs armes.

Riel doit porter toute la responsabilité de cette rébellion, c'est à lui seul que l'on doit attribuer tous les malheurs passés et à venir, suites nécessaires des troubles qui nous ont fait la t souffrir.

Riel doit porter toute la responsabilité de cette rébellion, c'est à lui seul que l'on doit attribuer tous les malheurs passés et à venir, suites nécessaires des troubles qui nous ont fait la t souffrir.

JEAN PAQUET, O. M. I.

CONSEIL DE VILLE

Une assemblée spéciale du conseil de ville a eu lieu hier soir pour prendre en considération la réglementation des marchés fixant les endroits où devra se faire le débit des viandes fraîches.

Tous les échevins étaient présents, à l'exception de MM. Bingham et Brown.

L'échevin Desjardins, secondé par l'échevin Durocher, fait motion que le règlement des marchés soit lu une seconde et une troisième fois et adopté.

Le règlement comporte que les étaux des marchés seront les seuls endroits où se fera le débit des viandes fraîches dans les limites de la cité.

L'échevin O'Keefe, secondé par l'échevin Whillans, fait motion en amendement que le mot seulement soit enlevé du règlement et que les mots suivants soient ajoutés à la clause 8 : "et qu'il soit entendu que ce conseil pourra, quand le besoin s'en fera sentir, établir de nouveaux étaux en dehors des marchés dans les différents quartiers de la ville."

L'échevin Cunningham est d'avis que les licences devraient être accordées aux bouchers sur paiement de \$50 au lieu de \$1.00 et que les bouchers aient le privilège d'ouvrir des étaux en dehors des marchés.

L'échevin O'Leary fait remarquer à ce sujet que si la corporation accorde aux bouchers le privilège demandé par la motion de l'échevin O'Keefe, il va s'en suivre nécessairement qu'une grande partie des étaux des marchés resteront sans locataires.

Le président du comité des marchés, l'échevin Durocher, dit que depuis qu'on lui a fait l'honneur de le nommer président de ce comité il a toujours, ainsi que ses collègues, fait tout en son pouvoir pour promouvoir les intérêts de la cité.

Les échevins Cox, Gordon et Greene parlent en faveur du règlement, après quoi l'avis légal de la corporation qui était présent, est appelé à donner son opinion. Il déclare qu'en bifant le mot "seulement" le règlement devient nul, et il suggère qu'une clause provisoire soit ajoutée aux baux des bouchers, savoir : "ce dit bail sera sujet aux règlements que la corporation pourra faire à l'avenir."

L'échevin Green est d'opinion que le règlement tel qu'il est renvoie les vues de ce conseil et il propose son adoption.

EXCURSION A VALLEYFIELD

Sous le patronage du club de raquette "Le Canadien d'Ottawa", le 6 janvier 1886.

Les personnes désirant passer agréablement la journée du 6 janvier prochain, c'est-à-dire le jour des Rois, ne sauraient mieux faire que de profiter de l'excursion à Valleyfield qui s'organise de ce temps-ci, sous le patronage du club de raquette "Le Canadien d'Ottawa".

La musique de Hull accompagnera les excursionnistes. Le cercle dramatique et musical attaché au club est à préparer la comédie en deux actes "Une partie de campagne," qui sera jouée le soir du 6 janvier dans la magnifique salle de théâtre de la ville de Valleyfield.

Le club prépare aussi un programme d'amusements pour rendre l'excursion aussi agréable que possible à ceux qui en feront partie. Valleyfield possède plusieurs manufactures qui pourront être visitées par les excursionnistes.

Les membres du club, en un mot, ne négligent rien pour faire de cette excursion une des plus belles qui aient encore été organisées par les différentes sociétés et les clubs de la capitale.

LE MONDE ET LA VILLE

Le major-général sir F. Middleton et lady Middleton sont arrivés à Montréal hier. Ils reviendront à Ottawa demain.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

On a fait courir le bruit qu'il y a actuellement des cas de variole dans la famille de M. E. Deaucaire, barbier de la rue York. Cette rumeur est absolument fautive. M. Deaucaire et tous les siens sont en parfaite santé.

"Arrah-na-Pogue" continue de faire salle comble au Théâtre Royal. Cette composition dramatique est d'un puissant intérêt du commencement à la fin, et la troupe de M. Gilmour l'interprète avec beaucoup de talent et de succès. M. Redding, dans son rôle d'espion, se montre particulièrement d'une force peu commune.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez Mc Donnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Dans une cause de Melle Laura Dufresne contre sa belle-mère, qui a été plaidée en cette ville les 23 et 24 octobre dernier et jugée à Osgoode Hall, Toronto, par M. le juge Ferguson, la défenderesse est condamnée à payer les frais et à rendre compte de toutes les argents qu'elle a perçus durant son administration des biens de son mari.

1000 lbs. de bon beurre à cuisiner, à vendre chez N. A. Savard à 14 cts. la livre.

La séance du Cercle Lafontaine a été très-intéressante hier soir. Il y avait nombreuse assistance, et MM. Adam et McDonnell ont su intéresser vivement leur auditoire, le premier à titre de libéral défendant une mauvaise cause avec plus d'habileté que de conviction, le second en établissant l'histoire en mains que le parti conservateur canadien-français a gardés intacts les principes et les traditions politiques qu'il a reçus de Lafontaine.

Pour terminer la séance, M. A. Chevrier, jeune garçon qui possède un beau talent oratoire, a prononcé un discours fort applaudi et a lu une jolie poésie de sa composition.

8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

PLUMES D'AUTRUCHES

frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'ordre Donné

Alex. A. Coutellier TRINTURIER PARISIEN

NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.)

Au Cercle des Familles

M. Ubalde Bandry, greffier adjoint du Conseil Privé, donnera la conférence à l'Institut dimanche soir.

Le sujet qu'il a choisi est "Les derniers jours des Français au Canada."

Il y aura aussi chant et musique. Qu'on s'y donne rendez-vous. Prix d'admission, 10 cts.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Gara) Ottawa 11 décembre.

G. Verdon, ivresse et trouble de la paix publique, acquitté.

D. Verdon, même offense, \$5 d'amende.

AVIS SPECIAUX

Nouveau savon électrique "Van-horne," à 6 cts., chez N. A. Savard

On demande 30 filles au magasin chiffons, No. 257 rue Cumberland. Bon gage emploi permanent. Alex. Dakus, gerant.

On a besoin immédiatement de 1000 personnes pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs. pour \$1 chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits.

Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jupes de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norez, rue Rideau, No. 30.

Livres de Méditations pour le mois de Novembre

Le mois des Morts, Méditations pour le mois de Novembre, Horloge de la Passion, le Crucifix, le plus beau des livres, manuel de l'Heure Sainte, un Aide dans la Douleur, l'Œuvre Ouvert, Douleuse Passion, l'Âme sur le Calvaire, l'Eucharistie Méditée, Année Spirituelle, Nourriture de l'Âme, Dévotion au Sacré-Cœur, Méditations pour tous les jours.

Les ouvrages sont en vente chez P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

Péages des marchés, 1886

DES SOUMISSIONS pour la location des péages aux MARCHÉS des QUARTIERS BY et WELINGTON, endossés "Soumissions pour péages des marchés," seront reçues par le greffier de la cité jusqu'à MARDI, 15 Décembre 1885, à quatre heures p. m.

Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est faite sur formule fournie par l'inspecteur des Marchés, de qui l'on peut en outre obtenir toutes informations relatives au contrat.

Chaque soumission devra être pour une somme ronde payable comptant et un dépôt de dix par cent sur tout le montant offert devra l'accompagner. Aucun chèque ne sera considéré être un dépôt s'il n'est pas fait payable à l'ordre du Trésorier de la cité et accepté par une banque faisant affaires en la cité d'Ottawa.

Le dépôt accompagnant une soumission acceptée restera, aux moins de la Corporation et sera porté en déduction du montant du contrat.

Le montant total de la soumission devra être payé dans un intervalle de trois jours après avis au soumissionnaire que son offre a été acceptée.

Chaque soumission devra être signée par deux personnes responsables se portant caution que le contrat sera dûment exécuté.

On ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre, W. P. LETT, Greffier de la Cité. Ottawa, 8 Déc. 1885.

Faites l'empan de la VALLEE. C'est la meilleure pour le cheveu et la cheville. En vente chez C. O. DACIER Pharmacien, 455 Rue Sussex.

1000 personnes sont priées de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

LUNDI, 7 DECEMBRE.

Le soussigné a transporté au No 113, RUE RIDEAU, Porte voisine du magasin de quincaillerie de M. BIRKETT, le Fonds de Banque-route de L. L. A. GRISON, acheté à

47 1/2 dans la \$

QU'IL VENDRA A D'IMMENSES REDUCTIONS.

LES MARCHANDISES DE MODE seront sacrifiées au prix coûtant. Etolles à Robes, à moitié prix, Towels, à moitié prix, Cotons, à moitié prix, Toiles, à moitié prix.

Manteaux vendus pour 1/10 de la valeur

Un dépôt de première classe, pour la confection des Robes, sous surveillance de Mlle. Breen, la couturière par excellence d'Ottawa, est attaché à l'établissement.

A. BLAIS, NO. 113 RUE RIDEAU, (2ème porte du coin de la rue William)

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR Gérant. L. HOWARD

SEMAINE COMMENCANT LE 7 DECEMBRE 1885. On jouera la pièce-à-propos du "Shaughraun," par Dion Boucault, intitulée :

"ARRAH-NA-POGUE"

Cette composition théâtrale est un récit fidèle de la Rébellion de 98. Décors et costumes de circonstance.

Prix ordinaires - - 20 et 15cts Sieges réservés - - 50 et 30cts

SEANCES DE L'APRES-MIDI,

LE Jeudi et Samedi, à 2 heures ADMISSION : 15 et 25 cts.

FABRIQUE NATIONALE DE PLACAGE D'OTTAWA.

On y fait des placages en or, argent et nickel au moyen de l'électricité, ou encore en argent, or, et cuivre solides; on plaque aussi des garnitures d'attelage et de voitures d'été et d'hiver, des boutons de porte, des numéros de bus, etc. On répare et on plaque à nouveau les vieux articles de manière à leur donner la valeur de neufs.

Les ordres sont remplis avec promptitude. Fabrique et Bureau, 79 rue Bank. E. BAZIRE et E. ALLAIRE, 19 Oct. 1885-3m Propriétaires.

AMERS CANADIENS

ou TRESOR DES DYSPEPTIQUES

Cette préparation guérit, contre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilité générales, les maladies du Foie et des Reins, les hypochondries et les Rhumatismes.

Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P. Q. Prix : 30 cts la bouteille. En vente, chez les pharmaciens et au dépôt chez ELZEAR ALAIRE, 71 rue Bolton, Ottawa. 26 juillet 1884

James B. Bowes

ARCHITECTE 25, CHAMBRE 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS, RUE SPARKS. Ottawa, 18 avril 1885

Hotel du Castor

451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement. E. CHEVRIER, propriétaire Ottawa, 18 déc. 1884. 1 an

7e ann... Edition F... Pour l'année... Payon... LOUIS LU... LE C... Ottawa et I... JUSTICE... Dans notr... séance du b... rées, nous a... ment, dans l... au long et d... après coup, ... ce que nous... la conduite ... du bureau e... les de la pa... et l'enseigne... néral. Il nous fa... de déclarer... un jour, des... le président... ment rache... soir, en se... dévoué du c... de contrôle... catholiques... s'y donne. I... che et loya... fausses excu... qui l'a fait... Quant à M... à qui l'on... devenir pr... sion des éc... sa cause p... suivant en... térie chez... champion... incompris... pas l'intenti... que ce soit... la cause de... toute autre... mais, nous... mentation... pas convai... notre tort... mal compré... plus plutô... avoir empl... sent entend... avait l'inté... mal et dan... qui, même... du bureau... commettre... d'en voulon... sabilité sur... Campeau d... d'une chos... rites et... qu'ils soier... rendent ni... et le laver... lement d'... rait faire... de culpab... repentir so... mination d... Mainten... Campeau... la charge... rées, ajout... seulement... d'Ottawa... de nouvea... tribuables... core, il a... évidence... mations, r... cent qu'il... nous lui... preuve de... déclaration... Encore... pas de ma... conscienc... veut trop... HEM